

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU VAR

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES ARRÊTES DU MAIRE**

COMMUNE DE SEILLONS SOURCE D'ARGENS

ARRÊTE PORTANT INTERDICTION DE STATIONNER
Place GABRIEL PÉRI

N° 220

Le Maire de la Commune de SEILLONS SOURCE D'ARGENS (VAR),

VU le Code Général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2213-1 à L 2213-4 ;

Vu le code de la route et notamment les articles R 110-1 et suivant, R 411-5, R 411-8, R 411-18 et R 411-25 à R 411-28 ;

CONSIDÉRANT En raison de la manifestation « LES PETITS HEROS DE SEILLONS » vide dressing/vide poussette place GABRIEL PÉRI.

ARTICLE 1 : En raison de la manifestation « LES PETITS HEROS DE SEILLONS » place GABRIEL PÉRI. Le stationnement sera interdit le dimanche 22 septembre 2024.

ARTICLE 2 : Monsieur le Policier Municipal assurera l'exécution du présent arrêté, sera chargée de la signalisation (panneaux et feux).

ARTICLE 3 : Les contrevenants au présent arrêté s'exposeront aux sanctions prévues par la réglementation en vigueur.

ARTICLE 4: Ampliation du présent arrêté sera adressé à:
- Monsieur le Policier Municipal.

ARTICLE 5: Le présent arrêté sera Publié par affichage.

Fait en Mairie, le 09 septembre 2024.

LE MAIRE
Stéphane ARNAUD

**LE MAIRE CERTIFIE SOUS SA RESPONSABILITÉ
LE CARACTÈRE EXÉCUTOIRE DE CET ACTE
INFORME QUE LE PRÉSENT ARRÊTE
PEUT FAIRE L'OBJET D'UN RECOURS POUR EXCÈS
DE POUVOIR DEVANT LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF
DANS UN DÉLAI DE DEUX MOIS A COMPTER DE
LA PRÉSENTE NOTIFICATION**

